

PLURALITÉ DES APPROCHES EN PSYCHOLOGIE : FAIRE LE MÉNAGE ?

C'est une expression que nous entendons de plus en plus concernant la profession de psychologue : certaines approches théoriques ou outils méthodologiques ne seraient plus recommandables et n'auraient plus droit de cité. Nous avons réagi face aux attaques de certains médias envers certaines approches, alors qu'ils n'ont aucune légitimité à se positionner sur la question. Nous réagissons également ici face à ces appels qui visent explicitement des collègues ou des théories.

Nous rappelons que le titre de psychologue confère à ce dernier l'entière responsabilité du choix des méthodes qu'il utilise et qu'il est libre de se référer aux approches et théories qui nourrissent sa pratique, en particulier celles enseignées dans les cursus d'enseignement de la psychologie au sein des universités françaises. Il en a, de surcroît, la responsabilité au regard du code de déontologie de la profession. La pluralité des approches que défend le SNP, ainsi que de nombreux autres collectifs ou organisations, n'est pas une simple formule. **Elle garantit la liberté de choix des méthodes et des outils pour le psychologue afin qu'il puisse ajuster sa pratique à chaque personne rencontrée.**

On ne peut opposer à la diversité et la singularité de ces rencontres une unique méthode.

Penser qu'une seule référence théorique peut suffire à exercer notre profession, s'avère bien loin de la réalité de l'exercice, et relève d'un positionnement dogmatique appauvrissant les possibilités de soin psychologique aux personnes. Les personnes qui viennent consulter les psychologues sont plurielles et toutes singulières et seraient les premières victimes d'une conception du soin standardisée selon une seule référence.

Penser que le recours à certaines approches théoriques de la psychologie, pourtant enseignées de façon scientifique à l'université, relèverait de la dérive sectaire ou de l'emprise est une confusion inacceptable et démontre une méconnaissance majeure des études publiées depuis plus de 20 ans sur l'efficacité des méthodes psychothérapeutiques. Les dérives sectaires sont clairement définies et ne peuvent se confondre avec des approches enseignées dans les différentes formations de Master.

Penser qu'un potentiel ordre des psychologues organisé selon des modalités telles que certains en font la promotion, permettrait de faire le ménage dans la profession, relève d'un leurre et d'un mythe qui ont vocation à soutenir une approche théorique unique et à tenter de rassurer sans pouvoir garantir les colorations multiples de la profession. Il existe ici aussi un réel danger pour les personnes et pour la profession.

La priorité n'est pas d'attaquer, de contrôler et de ficher les psychologues mais bien de **protéger leur exercice et ainsi de protéger le public !** Ce sont d'ailleurs les missions du syndicat professionnel que nous sommes. Ainsi, nous dénonçons à chaque fois que nous en sommes informés, les usurpations de titres de psychologues, et déclenchons des procédures judiciaires quand c'est nécessaire.

Par ailleurs, nous avons mis en place plusieurs groupes de travail au sein du syndicat qui intègrent les données de terrain les plus récentes et qui aboutiront bientôt à des propositions pour la profession.

Nous dénonçons également depuis de nombreuses années les personnes **qui se prévalent des approches et des méthodes enseignées à l'université** aux psychologues et **les utilisent auprès du public sans formation approfondie et sans diplôme de psychologue.**

La protection de l'exercice est un enjeu majeur et nous travaillons actuellement avec des juristes pour définir les contours de ce qui peut être possible et de ce qui pourrait faire l'objet d'une législation.

La solution ne se situe pas dans le rejet des autres psychologues qui peuvent être différents, par leur manière de travailler, leurs références théoriques, leurs approches ou leurs champs d'exercice, mais bien à partir de **la construction d'un cadre commun qui se doit avant tout de protéger le public en protégeant le cadre d'exercice des psychologues.**

Rejoignez-nous pour construire ensemble ce cadre commun !